



**COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un et le quatorze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle « Bourguine de Castillon » afin de respecter le protocole sanitaire, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Etaient présents : LORENZELLI Alain, TOFFOLI Joëlle, BACHERE Bernard, ROSSI Mireille, BISETTO Isabelle, GASSON Charlotte, BESCHI Léa, CARPINELLA Lionel, COLOMBIE Myriam, BAX Jacques, LEROUVREUR Dominique,

Excusés : OMPRARET Laurent, DELPECH Stéphane, EYMERY Sylvie, DEBRAY GAUBE Karine

Madame EYMERY a donné procuration à Madame BISETTO

Monsieur OMPRARET a donné procuration à Monsieur LORENZELLI

Monsieur DELPECH a donné procuration à Monsieur BACHERE

Monsieur Dominique LEROUVREUR a été élu secrétaire de séance.

**Approbation du conseil municipal du 16 novembre 2021
Approbation des décisions du Maire**

- **Délibération de création de voirie pour l'adressage : adopté à l'unanimité**
- **Délibération demande de DETR pour l'adressage : adopté à l'unanimité**
- **Délibération demande de subventions DRAC, Région et Département pour la rénovation de la Tour Sud adoptée à l'unanimité**
- **Délibération Convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme avec les communes : adopté à l'unanimité**
- **Délibération vote des subventions aux associations : MAM les petits mimosas, APE, chasse, anciens combattants, mimosas bruchois, compagnie des tours et chrono 47.**

- **Vote du budget prévisionnel 2022 par chapitre en fonctionnement et opération en investissement :**

questions diverses :

- **Point sur l'avancée des travaux au foirail et sur la D136 : problème d'approvisionnement en enrobé donc travaux mis en suspend jusqu'à obtention**
- **Muret menant au jardin au pied de l'Espace des Deux Tours finalisé**
- **Une garantie s'appliquera sur les plantations dans le jardin au pied de l'espace des Deux Tours**
- **Point sur l'avancée du pré-PC des travaux de rénovation énergétique de l'école.**